

Bourse de fin de rédaction pour les étudiant.es de 2^e et 3^e cycles membres du CIÉRA – Université Laval

Montant : 2 bourses de 1 000\$ (500\$ à l'obtention de la bourse et 500\$ au dépôt initial)

Date limite pour soumettre une candidature : 28 octobre 2022

Description

La bourse de fin de rédaction est offerte à des étudiant.es à la maîtrise ou au doctorat membres du CIÉRA – Université Laval. Elle vise à soutenir les étudiant.es en fin de rédaction de leur mémoire ou de leur thèse et à en faire le dépôt initial.

Critères d'admissibilité

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un permis d'études dans le cas des étudiants étrangers
- Être un étudiant inscrit à temps complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval
- Avoir déjà satisfait à toutes les exigences de la maîtrise ou du doctorat, excepté le mémoire ou la thèse[‡]
- Être membre du CIÉRA – Université Laval
- Être en mesure de faire le dépôt initial du mémoire ou de la thèse à la Faculté des études supérieures dans l'année suivant l'obtention de la bourse

Les candidat.es qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

Critères de sélection

- Excellence du projet de recherche au regard des axes de recherche du CIÉRA
- Qualité et état d'avancement du mémoire ou de la thèse
- Échéancier réaliste
- Importance du soutien financier pour terminer la rédaction
- Originalité et qualité du dossier présenté

Le comité d'évaluation donnera une priorité aux étudiant.es n'ayant pas obtenu d'autres bourses du CIÉRA.

[‡] Un.e étudiant.e sur le point de compléter sa scolarité de maîtrise ou de doctorat peut poser sa candidature. Si l'étudiant.e est choisi.e, il ou elle recevra le premier versement de 500\$ seulement après avoir fourni la preuve qu'il ou elle a complété sa scolarité de maîtrise ou de doctorat avec succès.

Dossier de candidature

- Une lettre de présentation d'un maximum de 3 pages. Cette lettre devrait comprendre une description du projet de recherche, un état de l'avancement du projet et un calendrier de fin de rédaction planifiée
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé
- La signature du formulaire par la direction de recherche du candidat.e
- Les relevés de notes correspondants à tous les trimestres universitaires complétés (il n'est pas nécessaire de fournir les relevés de notes officiels)
- La preuve de la réussite du projet de thèse (doctorat) ou de l'acceptation du projet de mémoire (maîtrise)
- Le curriculum vitae

Transfert des connaissances

Au plus tard un an après le dépôt initial, les étudiant.es financé.es seront appelé.es à faire une présentation dans le cadre des Midis du CIÉRA, du Colloque annuel du CIÉRA ou de toute autre activité organisée par le centre.

Cumul

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la réglementation le permet.

Dépôt des demandes

Le dossier complet doit être transmis par courriel au CIÉRA – Université Laval (ciera@ciera.ulaval.ca) au plus tard le **28 octobre 2022**.

Annonce des résultats et versement de la bourse

Les candidat.es recevront une réponse à leur demande avant la fin de l'année universitaire 2022. Les étudiant.es bénéficiaires recevront un versement de 500\$, prévu avant février 2023[§] et 500\$ sera versé au moment du dépôt initial (sur présentation d'une preuve du dépôt). À noter que l'étudiant.e doit être inscrit.e à temps complet au moment de recevoir le premier versement de la bourse, à moins que l'étudiant.e ait gradué à la session d'automne 2022.

[§] Ou lorsque l'étudiant.e aura fourni la preuve qu'il ou elle a complété sa scolarité avec succès.